

La MRC des Chenaux...



*passionnément famille
et amie des aînés !*



Politique familiale, et des aînés

MRC des Chenaux

Un merci particulier au ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'au ministère de la Famille qui ont contribué à l'élaboration de cette nouvelle Politique familiale par le biais d'une contribution financière.

Table des matières

Mot du préfet	4	Étapes d'élaboration du plan d'action 2014-2016	19
Mot du responsable des questions familiales pour la MRC	5	Les plans d'action 2014-2016 sous forme de tableaux	19
Introduction	6	Municipalité de Champlain	26
L'historique de la Politique familiale de la MRC des Chenaux	7	Remerciements	34
Bilan de la mise en oeuvre de la première Politique familiale	8	Crédits	35
Les comités de travail	9		
La démarche	11		
Le portrait de la MRC des Chenaux et de ses familles	12		
La population	12		
L'éducation	14		
Le travail	14		
Le transport	14		
L'information	14		
La santé	15		
Les loisirs	15		
Les services de garde et organismes communautaires	15		
Les fondements de la Politique familiale	16		
La définition de la famille	16		
La mission de la Politique familiale	16		
Les objectifs généraux de la Politique familiale	16		
Les principes directeurs	17		
Les champs d'intervention	17		





Mot du préfet

C'est avec un très grand plaisir que je vous présente notre Politique familiale pour notre belle MRC ainsi que les plans d'action des municipalités et de la MRC qui en découlent.

Nous sommes très fiers de cette deuxième version de la Politique familiale incluant maintenant la démarche MADA (Municipalité amie des aînés) car cet ajout nous permet une amélioration globale de la qualité de vie de nos familles et de ses aînés et c'est là notre plus grand souhait.

Notre territoire possède des caractéristiques remarquables et ce plan d'action traduit les attentes de nos gens afin de bien répondre à leurs besoins actuels tout en tenant compte des réalités de notre environnement. Toutes les actions qui seront mises en œuvre au cours des prochaines années et qui vous sont ici présentées contribueront à améliorer la qualité de vie de tout un chacun et permettront à notre MRC de se distinguer par son caractère propre.

La publication de ce document est le fruit d'un incroyable travail accompli par les comités famille-aînés des municipalités et de la MRC regroupant ainsi de nombreux partenaires essentiels de notre milieu durant une période de plus de 18 mois, le tout soutenu par une contribution financière du ministère de la Famille et des Aînés.

L'adoption de ces nouvelles actions apportera un nouveau dynamisme à notre population. Merci à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'épanouissement de notre MRC par le biais de l'élaboration de cette version 2014-2016 de la Politique familiale et des aînés.

Gérard Bruneau
Préfet



Mot du responsable des questions familiales pour la MRC

La MRC des Chenaux : Passionnément famille et amies des aînés!

À titre de responsable des questions familiales à la MRC des Chenaux et au nom du « comité famille MRC », c'est avec un immense sentiment de fierté que nous vous présentons aujourd'hui la nouvelle version de la Politique familiale de la MRC des Chenaux. Le même document renferme plusieurs actions destinées à l'amélioration du cadre de vie des personnes âgées. Notre document propose des actions concrètes qui touchent autant les familles que les aînés qui habitent nos territoires. Celui-ci constitue le fruit d'efforts qui ont mobilisé des comités de travail dans chacune de nos dix municipalités de même qu'un comité à l'échelle de la MRC.

Nous avons encore une fois voulu une Politique familiale et une démarche « Municipalité amie des aînés » portées sur l'action, à l'image de notre territoire. Non seulement, chaque municipalité s'est dotée d'une politique locale mais notre MRC s'est aussi dotée d'une politique régionale qui favorisera l'arrimage des ressources dans des actions plus territoriales. Maintenant, le vrai travail commence, soit la réalisation des actions dans chacun de nos milieux de vie. Nous avons réalisé de nombreuses actions lors de notre plan initial et souhaitons poursuivre sur cette lancée.

Je veux sincèrement remercier madame Monique Landry qui a initié cette démarche de renouvellement de même que madame Françoise Bouchard qui a coordonné une partie de celle-ci en soutenant les comités locaux d'une façon exceptionnelle tout au long du processus. Je veux aussi remercier les membres du « comité famille MRC » qui se sont investis dans cette démarche en faisant preuve d'engagement, d'ouverture et de réalisme. Merci aussi à mes collègues de la table du conseil de la MRC pour leur appui à cet important dossier. Merci à tous de votre engagement à faire de la MRC des Chenaux un milieu « passionnément famille... et Amie des aîné(e)s ».

Guy Veillette
Maire de Saint-Narcisse
Responsable des questions familiales
MRC des Chenaux

Introduction

La MRC des Chenaux a toujours eu à cœur d'offrir des conditions de vie favorables aux familles et aînés de son territoire. C'est avec un désir profond de répondre aux besoins actuels de ces derniers que la MRC amorce simultanément le renouvellement de sa Politique familiale municipale (PFM) et emprunte le virage du vieillissement actif en y ajoutant la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA).

Les réalités qui composent le quotidien des familles et des aînés d'aujourd'hui ont bien changé au fil des ans, par conséquent de nouveaux enjeux se présentent et nécessitent certaines actions visant à les aider et les accompagner dans leur quotidien. La MRC des Chenaux entend donc agir afin de contribuer à maintenir une belle qualité du milieu de vie à l'endroit de ses citoyens. Pour ce faire, elle entend collaborer avec les différents partenaires locaux et régionaux et ainsi mettre en place les actions qui pourront assurer un développement familial dynamique et durable et soutenir les aînés pour leur assurer un vieillissement actif à la hauteur de leurs attentes et de leurs besoins.

La réalisation de ce document est le fruit de 18 mois de travail de la part des comités de famille et des aînés des 10 municipalités constituant notre MRC, ceci conjointement avec les élus et le personnel-cadre des différents services municipaux. C'est aussi l'écho de ses 17 865 citoyens et la réflexion partagée avec les organismes du milieu, qui nous ont exprimé leurs visions en répondant aux différentes étapes de consultation à l'égard des besoins des familles et des aînés.

Par le renouvellement de son plan d'action 2014-2016, la MRC souhaite contribuer au bien-être de ses familles en offrant une gamme d'activités et de services répondant aux besoins actuels de ces dernières, le tout dans le prolongement des actions déjà amorcées lors de son premier plan d'action 2008-2010.

CE DOCUMENT EST COMPOSÉ DE QUATRE GRANDES SECTIONS

La première section dresse un portrait de la MRC; une description du rôle de la Politique familiale et de la démarche de la municipalité amie des aînés au sein de celle-ci; un bilan de la mise en œuvre du précédent plan d'action; l'historique de la démarche d'élaboration de la Politique familiale; la démarche de mise à jour de cette nouvelle Politique familiale ainsi que les comités qui y ont œuvré.

La deuxième section est consacrée à la présentation de la MRC, de ses familles et de ses aînés. On y dresse un portrait rapide du milieu de vie des familles de la MRC. Diverses facettes y sont abordées telles : éducation, travail, transport, information, santé, loisirs et services.

La troisième section présente les fondements de la Politique familiale qui ont été révisés suite à la mise en œuvre du premier plan d'action et à l'ajout de la démarche MADA, à savoir, la définition de la famille, la mission de la Politique familiale, ses objectifs généraux, les principes directeurs et les champs d'intervention qui ont été retenus.

Finalement, la quatrième section contient les 11 plans d'action pour les années 2014 à 2016, soit le plan d'action régional pour la MRC ainsi que les 10 plans d'action municipaux.



L'histoire de la Politique familiale de la MRC des Chenaux



En janvier 2004, les partenaires offrant des services aux jeunes et aux familles de la MRC des Chenaux se rassemblaient pour former la « Table de concertation enfance/jeunesse/famille ». L'objectif de cette instance était de permettre la concertation de l'ensemble des actions ou activités offertes aux parents et aux jeunes de la MRC.

À partir des échanges de ce groupe, l'idée émerge de mobiliser le milieu, et spécialement les élus, pour élaborer une Politique familiale. À l'automne 2004, un sous-comité est donc formé afin de proposer l'élaboration d'une Politique familiale au conseil de la MRC, lequel appuie le principe et, par résolution, mandate ce comité pour élaborer une structure de financement.

En mai 2005, une demande de financement est déposée et acceptée au Pacte rural. À l'automne de cette même année, chaque municipalité confirme par résolution sa contribution par quote-part au financement de l'élaboration de la politique et la nomination d'un responsable des questions familiales. Le conseil de la MRC nomme également un responsable des questions familiales et une demande de financement est envoyée au ministère de la Famille et des Aînés pour compléter le financement nécessaire. En mars 2006, la MRC reçoit un avis favorable de financement du ministère.

En mai 2006, la MRC signe un protocole d'entente avec la Maison de la famille Des Chenaux et lui confie la tâche de coordonner l'élaboration de sa première politique familiale. Tous les responsables des questions familiales se réunissent une première fois en juin 2006 et à partir de ce moment une démarche d'élaboration s'amorce. Les municipalités font le choix de partager la même ressource humaine pour assurer la coordination des travaux et de travailler en partenariat afin d'être à même de s'entraider dans leurs démarches et de développer une vision d'ensemble du territoire en parallèle au travail local. Au printemps 2008, il y a adoption de cette première Politique familiale de la MRC des Chenaux ainsi que de ses 11 plans d'action.

Par la suite, sous la direction des élus responsables des questions familiales, les comités

famille de chaque municipalité ainsi que le comité famille global pour la MRC veillent à la mise en œuvre de ces plans d'action durant la période prévue de 2008 à 2010.

À l'automne 2010, le conseil de la MRC s'adresse à nouveau au ministère de la Famille et des Aînés afin d'obtenir un apport financier dans le cadre du programme soutien aux Politiques familiales municipales (PFM) et municipalité amie des Aînés (MADA) afin de développer un second plan d'action incluant maintenant les aînés. En janvier 2012, le ministère de la Famille et des Aînés

confirme l'attribution de la subvention demandée et un protocole d'entente est signé entre le ministère et la MRC d'une part et, d'autre part, entre le ministère et chaque municipalité.

De janvier 2011 à janvier 2012, c'est-à-dire entre la fin prévue des premiers plans d'action et le début des nouvelles démarches de mise à jour et de MADA, les comités familles et les conseils municipaux ont poursuivi la mise en œuvre des actions identifiées dans la première édition de la Politique familiale et leur mandat de veille pour l'amélioration de la qualité de vie des familles. Les responsables des questions familiales des différentes municipalités ont continué à se rencontrer régulièrement pour partager expériences et informations concernant la Politique familiale. Durant cette période, un bilan détaillé de la mise en œuvre de la première Politique familiale est présenté, permettant ainsi de mobiliser à nouveau les comités et de les inviter à s'investir dans la mise à jour d'une seconde Politique familiale incluant maintenant la démarche MADA assortie de ses plans d'action.

Durant les dix huit mois de travail qui débutent en janvier 2012, les municipalités réitèrent leur désir de travailler en partenariat afin de se coordonner et de partager les mêmes procédures et échéanciers. En juin 2013, les dix conseils municipaux ainsi que celui de la MRC adoptent la nouvelle Politique familiale amie des aînés ainsi que les plans d'action qui la constituent.

Bilan de la mise en oeuvre de la première Politique familiale

- 67 personnes ont travaillé au suivi : 11 comités, dont 15 élus
- 7 organisations impliquées du début à la fin :
 - CSSS (Centre de santé et de services sociaux Vallée-de-la-Batiscan)
 - CLD (Centre local de développement des Chenaux)
 - SADC (Société d'aide au développement des collectivités de la Vallée-de-la-Batiscan)
 - Commission scolaire du Chemin-du-Roy
 - Centre de la Petite Enfance Flocons de Rêve
 - MFDC (Maison de la famille des Chenaux)
 - CDCDC (Corporation de développement communautaire des Chenaux)
- 150 actions dans les plans : 115 réalisées = 77 %
- 95 % des actions MRC réalisées
- Au total un montant de 1 665 522 \$ aura été investi



	Nombre d'actions réalisées	% actions réalisées	Budget alloué
Batiscan	9/10	90 %	27 490 \$
Champlain	12/16	75 %	178 988 \$
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	19/21	90 %	476 619 \$
Sainte-Anne-de-la-Pérade	9/14	64 %	21 131 \$
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	13/22	59 %	20 901 \$
Saint-Luc-de-Vincennes	4/5	80 %	411 181 \$
Saint-Maurice	9/13	69 %	88 370 \$
Saint-Narcisse	10/14	71 %	83 812 \$
Saint-Prosper-de Champlain	4/6	67 %	ND
Saint-Stanislas	7/9	78 %	107 400 \$
MRC	19/20	95 %	249 630 \$
TOTAL	115/150	77 %	1 665 522 \$

Les comités de travail du renouvellement de la Politique familiale et de la démarche municipalité amie des aînés

« Comités famille et aînés de la MRC »

Un « comité famille et aînés » a été formé pour la MRC. Ce comité est composé de représentants de diverses organisations impliquées dans l'offre de services aux familles de la MRC et du maire responsable des questions familiales pour la MRC. Ce comité, appuyé par l'ensemble des responsables municipaux des questions familiales et MADA, a élaboré les fondements généraux de la Politique familiale, à savoir : définition de la famille et de la MADA, mission, objectifs généraux, valeurs et axes d'intervention. Il a également travaillé à l'élaboration du plan d'action régional.

Ses membres

- Lionel Arseneault, agent de développement rural au CLD des Chenaux;
 - Diane Aubut, directrice de la Maison de la famille des Chenaux;
 - Jean Brouillette, coordonnateur de la Corporation de développement communautaire des Chenaux;
 - Pierre Caron, représentant aîné, membre du c.a. de l'AQDR des Chenaux;
 - Sylvie Garceau, agente de soutien pédagogique au Centre de la Petite Enfance Flocons de Rêve;
 - Nicole Gravel, travailleuse communautaire au Centre de santé et de services sociaux Vallée-de-la-Batiscan;
 - Sylvain Lemire, agent de développement à la Société d'aide au développement des collectivités Vallée-de-la-Batiscan;
 - Michèle Pagé, représentante aînée, responsable du Carrefour d'information pour aînés de la MRC des Chenaux, employée du Centre d'actions bénévoles des Riverains.
-
- Françoise Bouchard, coordonnatrice de la Politique familiale pour la MRC des Chenaux depuis mars 2013;
 - Monique Landry, coordonnatrice pour l'élaboration de la Politique familiale jusqu'à novembre 2012;
 - Guy Veillette, maire de la municipalité de Saint-Narcisse et responsable des questions familiales pour la MRC des Chenaux.



« Comités famille municipaux »

Parallèlement, dix « comités famille » ont été formés dans autant de municipalités. Ces comités étaient composés d'au moins un membre du conseil, de parents, de responsables de services de garde, de responsables des loisirs et de représentants de différents organismes du milieu. Ils ont été chargés de dresser un diagnostic des besoins des familles et des actions offertes au niveau local, puis de proposer un plan d'action municipal.

Municipalité de Batiscan

Francine Leblanc*
Solange Leduc Proteau*
Martine Fecteau, Caroline Pelletier,
Martin Garand, Manon Piché,
Stéphane Rouette, Thérèse Masson,
Louise Labissonière, Monique Bélanger,
Philippe Lalancette

Municipalité de Champlain

Sonya Pronovost*
Mireille Leblanc*
Suzie Yeo, Alexandre Dumas,
Diane Ricard

Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Line Lecours*
Julie Régis*

Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade

Diane Aubut*
Mario Charest*
Maryse Bellemare, Brian Paris,
Claude Vallière, Audrey Lacoursière,
Hélène Tousignant

Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Jocelyne Bronsard*
Denis Langlois, Julie Marceau,
Réjean Paquette, Claudette Magny,
Luc Mathon, Sylvie Robitaille

Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

Françoise Asselin*
Robert Dufresne, Denise T. Beaudoin,
Caroline Bélanger, Hélène Dessureault

Municipalité de Saint-Maurice

Sophie Gagnon*
Angèle Desfossées, Nathalie Guité,
Nathalie Gagnon, Pierre Morin,
Denise Morin

Municipalité de Saint-Narcisse

Nathalie Jacob*
Dany Leblanc, Lionel Arseneault,
Mireille Paquin, Lauraine Gauthier,
Céline Dessureault, Marilyne Tremblay

Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain

Thérèse Gravel*
Chantal Mongrain*
Véronique Benoit, Gisèle C. Gravel,
Nicole Gravel, Lucie Lafontaine,
Normande Savard, Andrée Leduc

Municipalité de Saint-Stanislas

Lise Déry*
Réjean Trudel, Martine Gauthier,
Manon Girard, Philip Lafontaine,
Josée Perron, Sylvie Vallerand,
Karine Gervais

*Conseiller ou conseillère responsable des questions familiales

La démarche

Municipalités de Batiscan, Champlain, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prosper-de-Champlain et Saint-Stanislas.

Neuf des dix municipalités qui composent la MRC des Chenaux ont choisi de faire une démarche commune d'élaboration d'une Politique familiale amie des aînés en se dotant de l'aide d'une coordonnatrice pour l'ensemble de ces municipalités.

Une implication locale dans le processus de mise à jour de la Politique familiale a été privilégiée dès le départ. Ainsi, en parallèle à la formation d'un « comité famille » pour la MRC, les « comités famille municipaux », sous le leadership du responsable local des questions familiales, ont été constitués très tôt dans le processus d'élaboration. Tout au long de la démarche, les responsables des questions familiales (RQF) des différentes municipalités se sont rencontrés périodiquement pour planifier le travail à accomplir et échanger sur les différentes pratiques locales. Ces échanges ont contribué à dynamiser le processus, à bonifier le travail de chaque municipalité à la lumière des expériences des autres, à renforcer le partenariat intermunicipal et à consolider une vision régionale des questions familiales. Nous croyons également que cette implication est importante et de nature à augmenter l'appropriation des choix par chaque municipalité et à maximiser l'application des plans d'action.

Voici les étapes qui ont été réalisées par le « comité famille MRC » et les « comités famille municipale » pour cette mise à jour de la Politique familiale :

- Sensibilisation aux processus et clarification des mandats de chacun des acteurs concernés (responsables des questions familiales, conseil de la MRC, conseils municipaux, directeurs généraux municipaux, comités famille);
- Étude des données statistiques disponibles sur la population de chaque municipalité et de la MRC;
- Élaboration d'une définition de la famille et des aînés, d'une mission, des objectifs, valeurs et orientations;
- Élaboration d'une liste des actions offertes aux familles depuis la mise en place de la première Politique familiale 2008-2010;
- Préparation et distribution à tous les citoyens d'un sondage sur les besoins des familles ainsi qu'un accès Internet pour ceux qui désiraient le compléter de cette façon;
- Étude des résultats du sondage pour en ressortir des constats sur les besoins des familles et des aînés qui restent à combler;
- Travail de concertation des responsables des questions familiales des différentes municipalités de la MRC pour mettre en commun les expériences locales et discuter de questions à portée régionale;
- Détermination d'orientations prioritaires quant à la satisfaction des besoins des familles;
- Identification d'objectifs et d'actions. Choix d'échéanciers, de responsables et de partenaires. Élaboration de budgets nécessaires pour la réalisation des actions;
- Réalisation de séances publiques de consultation dans les municipalités sur les projets de plans d'action;
- Discussions et adoption des politiques par les conseils.

Municipalité de Notre-Dame-de-Mont-Carmel

La municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a complété de son côté une démarche autonome. Au printemps 2013, un sondage a été rendu disponible aux citoyens de la municipalité et une consultation publique a eu lieu. Par la suite, deux conseillères ont travaillé à l'élaboration d'une Politique familiale locale et d'un plan d'action, lequel fut adopté en juin 2013.

Le portrait de la MRC des Chenaux et de ses familles

La MRC des Chenaux a été constituée le 1^{er} janvier 2002.

Situé immédiatement à l'est de la ville de Trois-Rivières, son territoire comprend celui des municipalités de Batiscan, Champlain, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prosper-de-Champlain et Saint-Stanislas.

En matière de développement économique et régional, la MRC des Chenaux fait partie de la région de la Mauricie. Le territoire de la MRC des Chenaux couvre une superficie d'environ 859 kilomètres carrés dont 97% sont situés en zone agricole. On y accède par ses principaux axes routiers, soit l'autoroute 40 et les routes 132, 159 et 359.

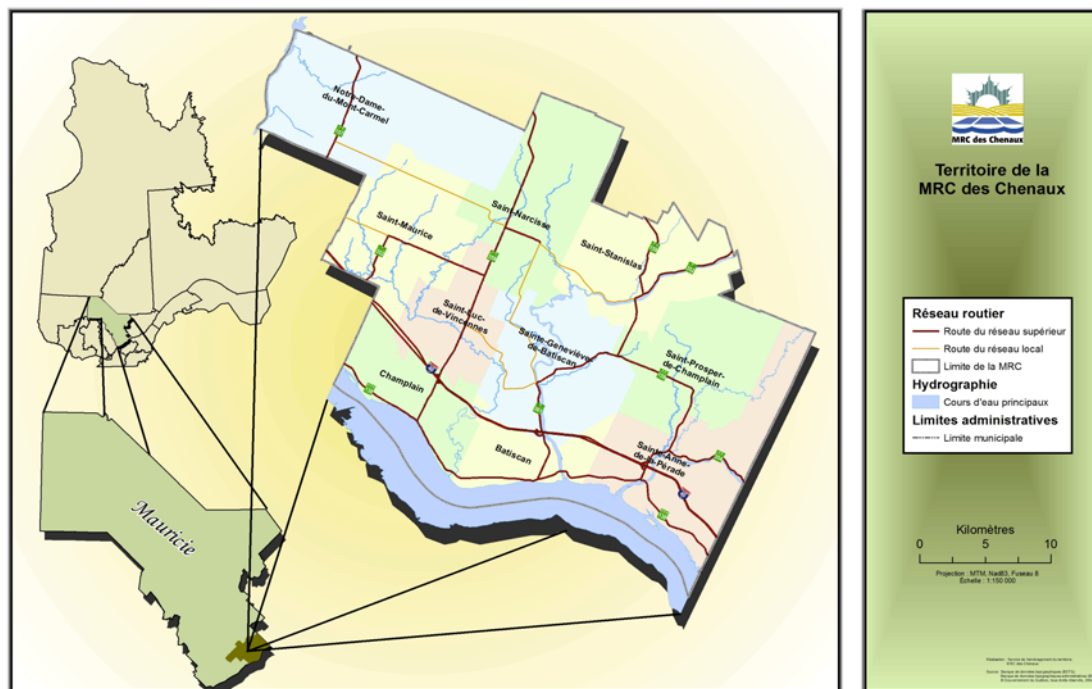
Les paysages de la MRC présentent les traits caractéristiques de la ruralité québécoise. Ils sont façonnés par les activités agricoles, la forêt et les grands cours d'eau. L'agriculture domine au sud de la MRC tandis que la forêt recouvre la partie septentrionale du territoire. Quant aux activités urbaines, celles-ci sont regroupées autour des noyaux villageois de chacune des municipalités.

En termes d'avenir, la MRC des Chenaux mise sur le maintien et l'accroissement d'une collectivité dynamique, possédant de grandes valeurs sociales, communautaires et environnementales. Cette démarche s'inscrit dans un cadre régional avec toutes ses municipalités partenaires faisant partie de la famille de la MRC des Chenaux.

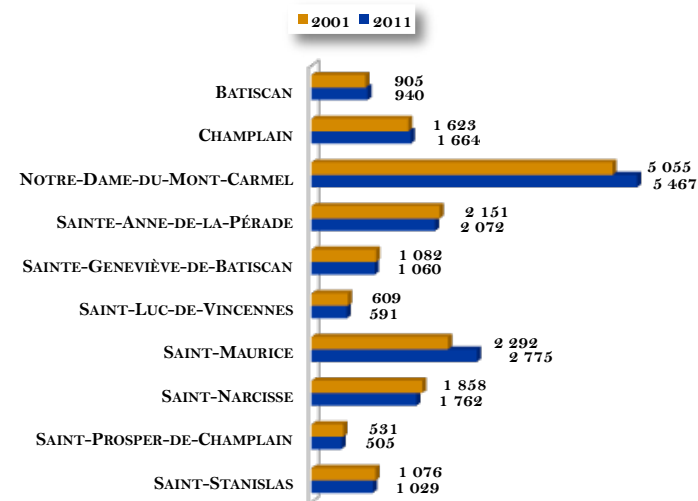
La population

En 2011, selon les données du recensement de Statistiques Canada, la MRC des Chenaux comptait 17 865 personnes résidant sur son territoire. Bien qu'on puisse observer une augmentation de 3,8 % de la population globale de la MRC au cours des 10 dernières années, l'analyse des données nous révèle des différences marquées selon chacune des municipalités.

Population de la MRC des Chenaux	
Population en 2011	17 865
Population en 2001	17 182
Variation 2001-2011	+3,8%

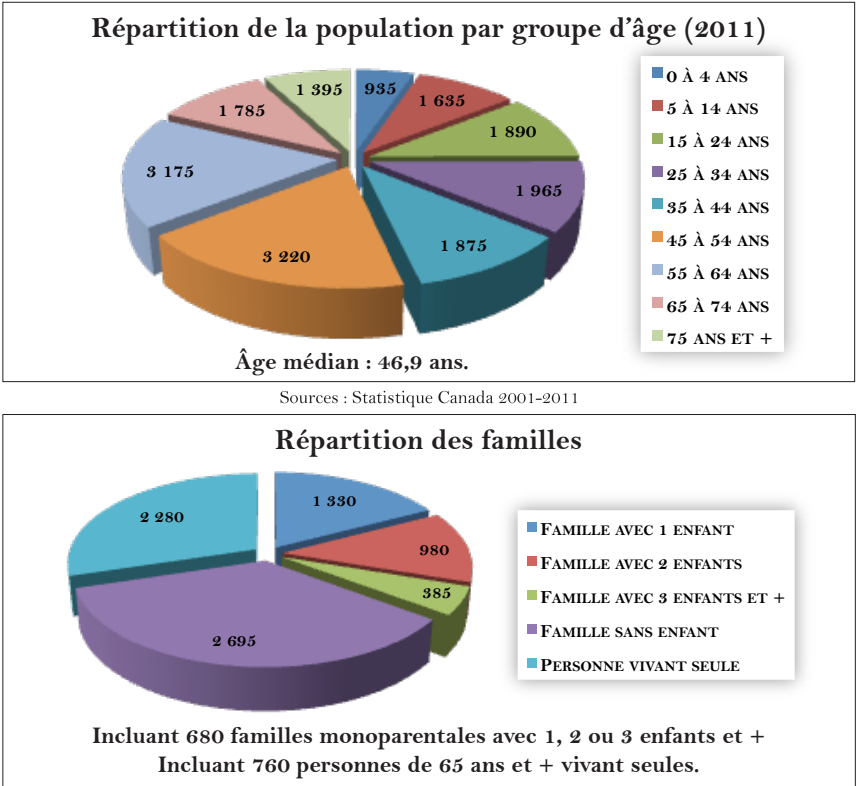
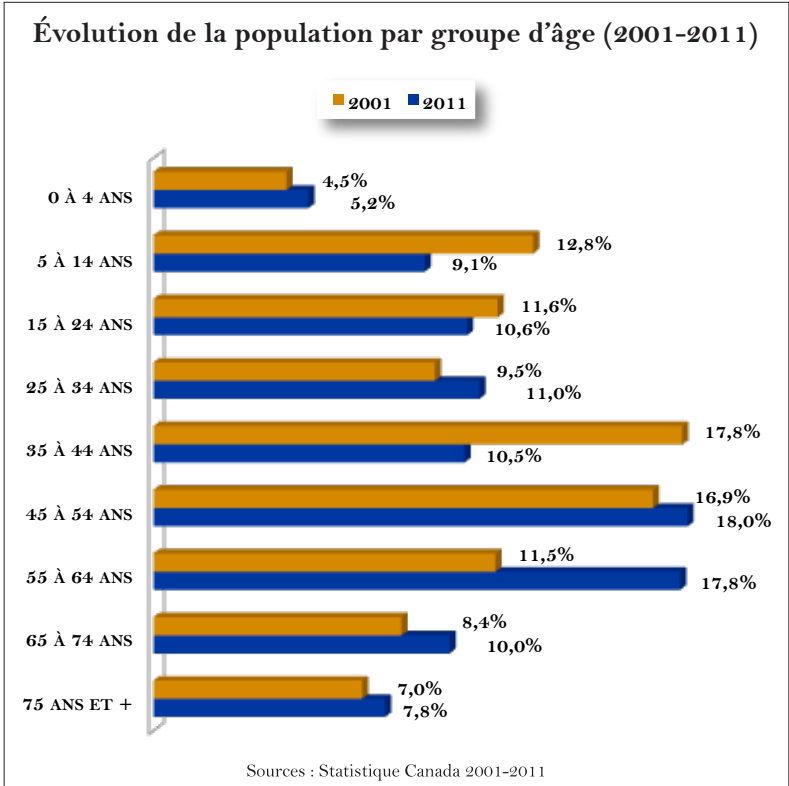


Évolution de la population (2001-2011)



Sources : Statistique Canada 2001-2011

À l'instar de nombreuses régions du Québec, on constate sur le territoire de la MRC des Chenaux trois grands phénomènes démographiques, soit la dénatalité, le vieillissement de la population et l'exode des jeunes. La dénatalité signifie un faible taux de renouvellement de la population. Le vieillissement de la population signifie que de plus en plus de personnes vivent de plus en plus longtemps et que l'âge médian de la population augmente avec les années, tandis que l'exode des jeunes accentue ce phénomène. Les données de la population par groupe d'âge au cours des 10 dernières années nous indiquent clairement une baisse des personnes de 44 ans et moins, tandis que l'on observe une forte croissance des 55 ans et plus. Encore ici, on constate des écarts significatifs entre les municipalités, démontrés notamment par l'âge médian des personnes qui varie entre 39,5 et 52,7 ans selon la municipalité concernée.



En ce qui concerne le revenu après impôt, on constate que celui des familles de la MRC des Chenaux est d'environ 15 % inférieur à celui de l'ensemble des familles du Québec. Il faut cependant noter que le coût de la vie dans la MRC des Chenaux, notamment au niveau de l'habitation, est également inférieur à celui des grandes agglomérations du Québec.

REVENU MÉDIAN DES FAMILLES APRÈS IMPÔT (2009)		
	MRC DES CHENAUX	QUÉBEC
Familles comptant un couple (incluant conjoint de fait)	53 840\$	60 860\$
Familles monoparentales	27 580\$	36 050\$
Personnes vivant seules ou vivant avec des personnes non apparentées	19 040\$	21 380\$

Sources : Statistiques Québec 2009

L'éducation

Deux commissions scolaires se partagent le territoire : la Commission scolaire du Chemin-du-Roy pour 9 municipalités et la Commission scolaire de l'Énergie pour Notre-Dame-du-Mont-Carmel. On retrouve une école secondaire et 8 écoles primaires. Toutes les écoles offrent des services d'aide aux devoirs et de surveillance le midi. Les deux commissions scolaires ont des politiques financières adaptées aux familles nombreuses qui prévoient l'abolition des frais d'accès à certains services à partir du troisième enfant d'une même famille inscrit dans une école de la commission scolaire. La collaboration est fréquente entre les municipalités et les écoles, notamment pour des prêts de locaux. Le nombre restreint d'enfants d'âge scolaire de plusieurs municipalités de la MRC rend précaire le maintien d'une école primaire dans chacune d'elle. Seulement quatre municipalités de la MRC ont pu conserver une école primaire dispensant tous les niveaux scolaires, deux municipalités ont vécu la fermeture de leur école primaire et quatre autres ont conservé une petite école de cycle. Le maintien de ces écoles est un enjeu important pour les municipalités.

Le travail

Selon les données d'Emploi-Québec en 2007, on évalue à 7 705 le nombre d'emplois occupés par les personnes domiciliées sur le territoire de la MRC des Chenaux. Malgré des écarts importants dans le nombre d'emplois par secteur d'activités, le graphique annexé nous indique une grande diversité des emplois occupés. Il faut noter que ces emplois se retrouvent autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire de la MRC.

Le transport

La MRC possède, depuis l'automne 2011, un système de transport collectif permettant à la population de se déplacer à l'intérieur du territoire. Un projet pilote de transport collectif interterritorial en Mauricie offre aussi la possibilité de rejoindre Trois-Rivières et Shawinigan. Le transport collectif dans la MRC et en Mauricie est financé par le ministère des Transports du Québec (MTQ) et par la MRC.

Toutefois, puisque la promotion et l'information en regard du service de transport collectif restent déficientes, tel que révélé par les réponses au sondage, cette situation demeure difficile pour les familles qui ne possèdent pas de véhicule et qui doivent se déplacer pour des raisons de santé, d'études postsecondaires, de travail, d'emplettes ou de participation à des activités.

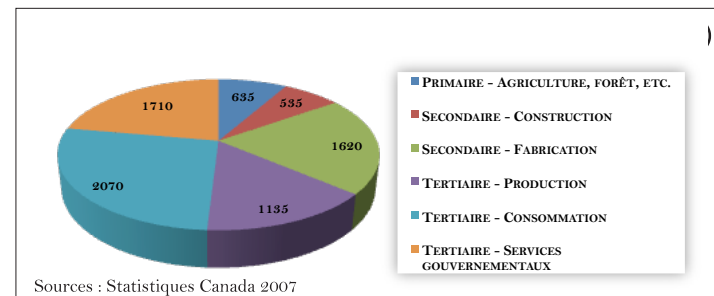
Un autre projet pilote en lien avec le transport a démarré en 2012, et se continuera jusqu'en 2014. Financé par le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), il permet à des personnes à faible revenu de se déplacer sur le territoire pour bénéficier de divers services; tels le comptoir alimentaire, les cuisines collectives, les activités d'intégration socioprofessionnelles et les soins de santé de première et de deuxième ligne.

La MRC est desservie aussi par des systèmes de transport scolaire et de transport adapté, ainsi que par un service de taxi. Les centres d'action bénévole (CAB) Les Riverains et de La Moraine offrent tous deux des services d'accompagnement au transport, ceci pour des déplacements médicaux uniquement. Les personnes transportées nécessitent la présence d'un accompagnateur en raison de leur état physique ou psychologique.

À l'échelle de la MRC, 18 % de la population active de 15 ans et plus travaillait à l'intérieur de leur municipalité de résidence (Re : Statistique Canada, 2006). Selon les données de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), un 20 % supplémentaire travaillerait à l'extérieur de leur municipalité de résidence, mais à l'intérieur de la MRC, tandis que 52,2 % de la population travaillerait dans une autre MRC de la Mauricie et près de 10 %, à l'extérieur de la Mauricie. Ces proportions illustrent bien l'importance relative des déplacements intrarégionaux effectués sur le territoire pour le travail, de même que la prépondérance de Trois-Rivières (33,1 %) et de Shawinigan (15,7 %) comme pôles d'emploi.

L'information

Toutes les municipalités transmettent à leur population des bulletins d'information locaux. Certaines localités produisent un journal régulier et structuré tandis que d'autres procèdent à des envois dont le contenu, l'ampleur et la fréquence varient selon les besoins. Ces communications sont lues avec intérêt par la population et constituent un outil



important de vitalité et de lien avec les familles. Deux journaux régionaux sont également distribués gratuitement à toute la population. Le Bulletin des Chenaux, un mensuel, dessert exactement le territoire de la MRC tandis que l'hebdo de Trois-Rivières pour sa part relie neuf municipalités de la MRC avec Trois-Rivières. Quant à elle, la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, en raison de sa situation géographique, est reliée à Shawinigan par son journal hebdomadaire.

Avec la venue des nouvelles technologies, Internet devient un incontournable afin de bien répondre aux besoins de la population. On constate par contre que sur le territoire de la MRC, la desserte numérique n'est pas suffisante et que sa distribution est trop inégale.

La santé

La population de neuf des dix municipalités de la MRC est desservie par le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan. Ce centre, qui couvre aussi le territoire de la MRC de Mékinac, compte trois points de services dans la MRC des Chenaux, à savoir, un CLSC à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, et deux centres d'hébergement de type CHSLD situés à Saint-Narcisse et à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Les citoyens de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sont quant à eux desservis par le Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie et doivent se rendre à Shawinigan pour recevoir la plupart des services. Les citoyens peuvent aussi compter sur quelques cliniques médicales privées et pharmacies situées sur le territoire de la MRC.

Les loisirs

Toutes les municipalités organisent des activités de loisirs, telles : cours, ligues sportives, fêtes, activités familiales. La plupart organisent des camps de jours estivaux. L'organisation et la tenue de festivals mobilisent également la population de plusieurs localités. Certaines municipalités ont à leur emploi un responsable des loisirs alors que d'autres possèdent un comité de loisirs constitué de bénévoles. Grâce au caractère rural et forestier de la MRC, on retrouve un bon nombre d'infrastructures de plein air dans les différentes municipalités, comme par exemple des pistes cyclables, des sentiers de motoneige, de VTT, de ski de fond, de randonnée pédestre, ainsi que des plages et de la pêche sur la glace. En plus des infrastructures de loisir présentes dans chaque municipalité, on trouve dans les limites de la MRC un aréna, une piscine intérieure et un grand parc naturel (Parc de la rivière Batiscan). Chaque municipalité de la MRC met une bibliothèque au service de sa population.

Les services de garde et organismes communautaires

Deux Centres de la Petite Enfance sont présents sur le territoire de la MRC : le CPE Flocons de Rêve (3 installations) et le CPE Petit Champlain (une installation). On compte en tout 89 places situées à Saint-Maurice, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan et Champlain et 43 responsables de garde en milieu familial (246 places). Au printemps 2014, on comptera 39 places supplémentaires et une cinquième installation à Saint-Narcisse. Certaines garderies privées en milieu familial s'ajoutent à ce nombre pour compenser le nombre insuffisant de places offertes dans les CPE pour répondre aux besoins des parents de jeunes enfants. Certaines petites municipalités ne bénéficient d'aucun permis de service de garde en petite enfance, ce qui rend très difficile l'organisation des parents de jeunes enfants qui travaillent tous deux à l'extérieur du foyer.

L'offre de services de garde adéquats représente un défi important pour maintenir les jeunes familles dans les municipalités de la MRC de même que pour inciter l'établissement de nouvelles familles. Huit municipalités offrent un service de garde avant et après les heures de classe dans ses écoles primaires.

Le tissu social de chaque municipalité est très dynamique et on y compte plusieurs organismes tels que : comités des loisirs, maisons des jeunes, conseils d'établissements scolaires, AFEAS, âge d'or, Club Optimiste, centre d'actions bénévoles, AQDR, comités de pastorale, sociétés d'histoire, comités culturels. Malgré la difficulté marquée depuis quelques années à recruter de nouveaux bénévoles, cette implication des citoyens constitue une grande force des municipalités et contribue grandement à la qualité de vie des familles.

Plusieurs organismes communautaires œuvrent au niveau de la MRC et offrent différents services à ses familles concernant entre autres le support aux parents, la consommation responsable, le transport collectif, le suicide, la violence, la criminalité, le dépannage et comptoir alimentaire, l'action bénévole et l'action communautaire, les services aux handicapés, la déficience intellectuelle, la santé mentale, les victimes d'actes criminels, le soutien aux proches aidants, la recherche d'emploi, la rédaction d'impôt, la vente d'articles usagés, etc. On compte notamment une maison de la famille exclusivement orientée vers le support aux parents et l'amélioration de la qualité de vie familiale. Il s'agit de la maison de la famille Des Chenaux qui est situé à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Les fondements de la Politique familiale

Le titre et le logo

Titre : Politique familiale de la MRC des Chenaux

Slogan : « *LA MRC des Chenaux passionnément famille et amie des aînés* »

La définition de la famille

Le comité famille de la MRC a élaboré une définition large de la famille qui tient compte des changements opérés dans la vision traditionnelle de celle-ci durant les dernières décennies. Elle porte une attention particulière à la présence des aînés.

« La famille est la cellule de base de notre société. C'est un lieu d'apprentissage et de soutien qui favorise le développement global des individus. Elle inclut au moins une relation intergénérationnelle. Cette relation s'inscrit dans diverses réalités familiales en se fondant sur des liens multiples et variés. »



La mission de la Politique familiale

« Par sa Politique familiale, la MRC des Chenaux place les familles, dans leurs différents cycles de vie, au cœur de ses préoccupations et décisions afin d'affirmer leur importance et de contribuer à l'enrichissement de leur qualité de vie. »

Les objectifs généraux de la Politique familiale

- Reconnaître et promouvoir la place des familles dans leur milieu;
- Offrir un milieu de vie de qualité où il fait bon vivre en famille;
- Favoriser l'établissement de nouvelles familles, la rétention des familles actuelles et le maintien des jeunes et des aînés dans la MRC;
- Maintenir, adapter ou améliorer la qualité des services et structures municipales s'adressant aux familles et aux aînés;
- Identifier ce qui se fait déjà en faveur des familles et des aînés et valoriser ces actions;
- Fournir aux administrations municipales et à la MRC ainsi qu'à leurs partenaires un cadre de référence pour la planification, la mise en œuvre et le suivi d'actions en faveur des familles et des aînés;
- Encourager un partenariat entre les municipalités, la MRC et les ressources du milieu vers des actions communes en faveur du mieux-être des familles;
- Favoriser des actions concrètes par et pour les familles et les personnes aînées (RQF);

- Demeurer constamment à l'écoute des besoins des familles et développer un « réflexe famille » dans toutes les prises de décisions des municipalités et de la MRC;
- Aider les aînés à rester actifs en participant à la vie municipale;
- Consolider la solidarité intergénérationnelle.

Les principes directeurs

Quelques principes fondamentaux ont été identifiés comme lignes de conduite en matière de développement familial et de démarches « amie des aînés » et sous-tendent les choix faits dans la Politique familiale.

- **Accessibilité** : Favoriser l'accès à des services variés et adaptés aux contraintes et besoins de toutes les familles. Les horaires, la tarification, la diversité d'options, l'information, la sécurité peuvent favoriser ou réduire l'accessibilité des services, des équipements et des activités. Assurer l'inclusion de tous les membres des familles et de tous les types de famille.
- **Reconnaissance des acquis du milieu** : Reconnaître et miser sur les forces et l'engagement de personnes, de comités ou d'organismes, sur la variété, la quantité et la qualité des initiatives et actions déjà réalisées dans chaque communauté.
- **Engagement civique** : Permettre aux familles d'être écoutées et de participer aux décisions qui les touchent. Permettre aux citoyens de participer activement par l'entremise de comités. Favoriser une démocratie locale par la participation des familles à l'évolution de la collectivité. Favoriser l'entraide et l'assistance entre les citoyens.
- **Concertation et partenariat** : Soutenir les familles et leurs membres est l'affaire de tous les partenaires : gouvernements, municipalités, organismes communautaires, établissements d'éducation, de santé et de services sociaux, milieux de travail, entreprises et, bien sûr, les familles elles-mêmes. Par sa Politique familiale et sa démarche Municipalité amie des aînés, la MRC entend convier l'ensemble des acteurs à participer à sa réalisation. Un échange et un partenariat entre les municipalités sont aussi valorisés pour augmenter la qualité des mesures visant les familles.
- **Efficience** : Être axé sur la planification et la réalisation d'actions concrètes et l'atteinte de résultats tangibles.
- **Prévention et promotion de saines habitudes de vie** : Privilégier la prévention à l'action réparatrice et mettre en place des conditions qui facilitent l'adoption de saines habitudes de vie.

Les champs d'intervention

De façon générale, la municipalité est présente dans plusieurs sphères d'activités quotidiennes des familles. Elle a le pouvoir d'agir dans plusieurs secteurs touchant la qualité de vie et elle occupe une place centrale dans l'amélioration de celle-ci.

1. L'INFORMATION ET LES COMMUNICATIONS :

L'information est une condition première à l'utilisation des services par les familles et les aînés.

2. LES LOISIRS ET LA CULTURE :

Offre d'espaces et d'équipements de loisir, de sport, de plein air et de culture pour les familles et les aînés.

3. LA VIE COMMUNAUTAIRE :

Un milieu qui valorise la famille et la participation des aînés doit offrir des activités récréatives qui renforcent tant l'entité familiale que le sentiment d'appartenance à la communauté. Il doit aussi proposer des services pour soutenir les parents dans leur vie quotidienne et faciliter l'intégration des aînés à la vie de la communauté.

4. **L'HABITATION :**

En matière d'habitation, les familles recherchent la proximité des services et des lieux de travail, l'offre de logements ou de maisons de qualité à coût raisonnable et dans certains cas, la possibilité de construire une nouvelle propriété dans un environnement agréable et sécuritaire. La plupart des aînés souhaitent demeurer le plus longtemps possible dans leur communauté. Un milieu qui se soucie de l'offre de services de proximité, de logements abordables et de résidences pour aînés contribue au maintien d'un milieu où il fait bon vivre.

5. **LA SÉCURITÉ :**

Un milieu propice aux familles doit être sécuritaire. Ainsi, le respect de la vitesse par les conducteurs, les vols, le vandalisme, de même que le sentiment de sécurité de chaque membre de la famille dans les espaces publics sont tous des aspects qui préoccupent les familles et les aînés.

6. **LE TRANSPORT :**

En milieu rural, les distances à parcourir sont souvent grandes. Tant pour les loisirs, le travail, que la réponse à plusieurs besoins essentiels, les familles doivent se déplacer. Les administrations municipales et la MRC peuvent contribuer à faciliter les déplacements quotidiens des familles.

7. **L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'ENVIRONNEMENT :**

Les questions de salubrité, d'environnement et d'aménagement du territoire ont une relation évidente avec le bien-être des familles. Elles contribuent à protéger la qualité du milieu de vie et à favoriser la santé des familles et des aînés.

8. **LES SERVICES MUNICIPAUX :**

Plusieurs mesures administratives peuvent soutenir les familles et assurer les services aux aînés.



Photo : Jeanne Boulay

Étapes d'élaboration du plan d'action 2014-2016

Diverses étapes ont mené à la réalisation du nouveau plan d'action répondant de façon plus actuelle aux besoins des familles et des aînés :

- Bilan des actions souhaitées versus celles posées dans la perspective du plan d'action 2008-2010;
- Préparation et distribution à tous les citoyens d'un sondage sur les besoins des familles et des aînés;
- Étude des résultats du sondage pour en ressortir des constats sur les besoins à combler pour les familles et les aînés;
- Travail de concertation des responsables des questions familiales des différentes municipalités de la MRC pour s'enrichir des expériences réalisées ailleurs et discuter de questions à portée régionale;
- Détermination d'orientations prioritaires quant à la satisfaction des besoins des familles et des aînés;
- Identification des constats, objectifs, actions, des groupes d'âges, des échéanciers, des responsables et partenaires et des budgets nécessaires pour la réalisation des actions.

Les plans d'action 2014-2016 sous forme de tableaux

Les pages qui suivent contiennent onze plans d'action qui représentent l'aboutissement d'échanges, de réflexions et de consultations accomplis par autant de « comités famille ». Le conseil de la MRC ainsi que chaque conseil municipal ont adopté par résolution le plan d'action qui le concerne plus spécifiquement et se sont engagés à le réaliser, selon l'échéancier, de 2014-2016. Des mesures ont été prévues, dans chaque municipalité et au niveau de la MRC, dans l'optique d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en application des mesures adoptées.

Pour faciliter la consultation, les onze plans d'action sont présentés sous forme de tableaux. Les différentes actions sont classées par champs d'intervention. Pour chaque champ d'intervention, sont précisés :

- Les constats faits sur les besoins des familles et des aînés de la municipalité;
- Les objectifs fixés;
- Les actions identifiées;
- Les groupes d'âge concernés;
- Les responsables et partenaires de la réalisation de ces actions;
- L'échéancier de réalisation des actions pour la période de 2014, 2015, 2016;
- Le budget nécessaire à la réalisation de ces actions.



Le plan d'action régional - MRC

Le « comité famille » de la MRC des Chenaux a identifié un certain nombre de constats au niveau régional. Certains axes d'intervention sont apparus plus prioritaires que d'autres.

Trois grandes orientations régionales :

Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés, tout semble indiquer que l'action de la MRC devrait principalement s'articuler à partir de ces trois axes :

- L'information aux familles et aux aînés

Depuis la mise en œuvre de la première Politique familiale 2008-2010, nous avons constaté une nette amélioration quant aux orientations fixées de mieux faire connaître à la population les nombreux services, ressources, infrastructures et activités disponibles sur le territoire de la MRC. Une communication soutenue vers les citoyens doit rester une préoccupation importante afin de fournir une information complète et ainsi leur permettre de profiter au maximum de toutes les ressources mises à leurs dispositions.

- Le travail en réseau

La MRC des Chenaux est relativement jeune et le sentiment d'appartenance des citoyens et des municipalités à la MRC est encore en émergence. Pour augmenter la qualité de vie des familles et des aînés et répondre aux besoins de ceux-ci, il apparaît profitable de développer le partenariat entre les différentes municipalités du territoire et les organismes communautaires qui desservent la population. Pour un grand nombre de questions, de meilleures solutions pourraient être apportées en mettant en commun les préoccupations, les ressources et les interventions locales (accueil, répertoire des ressources, loisirs, services de garde, habitation, sécurité, transport collectif).

- Le transport

En raison de sa situation géographique, la MRC des Chenaux doit offrir à ses citoyens un système de transport adéquat couvrant tout le territoire afin de répondre aux attentes et besoins de ceux-ci. Un travail de concertation entre les différents partenaires devra se faire et la MRC devra jouer un rôle de levier afin d'améliorer le service pour une meilleure utilisation.



Plan d'action régional – MRC



INFORMATION ET COMMUNICATION

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
Il y a place à l'amélioration quant à l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire.	Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et leur démontrer l'intérêt des municipalités et de la MRC envers eux.	- Maintenir ou réactualiser la distribution de la pochette d'accueil pour nouveaux arrivants. - Organiser une formation afin de sensibiliser le personnel des municipalités de l'importance du rôle qu'ils jouent dans l'accueil des nouveaux arrivants (activités offertes aux membres des comités d'accueil des municipalités).	√	√	- MRC - Municipalité - Comité famille MRC - Comité RQF - Centre d'actions bénévoles - Carrefour d'information pour les aînés.	√	√	√
Méconnaissance des services offerts aux citoyens, particulièrement les citoyens vulnérables.	Contribuer au bien-être des gens dans le besoin en leur offrant des services adéquats.	Diffuser le sondage-famille auprès des acteurs locaux et du territoire de la MRC (santé et services sociaux), afin de les sensibiliser au rôle qu'ils ont à jouer dans cette problématique.	√	√	- MRC - Municipalité - Comité famille MRC - Comité RQF - Centre d'actions bénévoles - Carrefour d'information pour les aînés	√	√	√
Le site Internet de la MRC est inadéquat pour répondre aux besoins des citoyens.	Améliorer les informations disponibles à partir du site Internet de la MRC.	Poursuivre (actualiser) le développement du dossier du portail Internet.	√	√	MRC	√		

LOISIRS ET CULTURE

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
Absence d'une piste cyclable (en chaussée réservée) sur le territoire de la MRC et lacunes observées sur le réseau cyclable déjà établi.	- Desservir les citoyens de la MRC avec des pistes cyclables sécuritaires pour tous et ayant un parcours attrayant. - Attirer des touristes sur le territoire de la MRC.	- À partir du réseau inscrit au schéma d'aménagement de la MRC, intervenir auprès du Ministère des Transports afin de prévoir des zones cyclistes quand on refait le pavage des tronçons existants. - Installer la signalisation appropriée sur les réseaux cyclables tels qu'inscrits au schéma d'aménagement de la MRC. - Mettre à jour et distribuer une carte du réseau déjà existante en y incluant haltes cyclistes, gîtes, restaurants, attraits touristiques et autres services aux cyclistes.	√	√	- MTQ - Municipalités - MRC - ActiV - URLS - Municipalités	√	√	√
Méconnaissance des offres d'activités de loisirs dans les différentes municipalités.	Faire bénéficier les citoyens d'une meilleure information pour une meilleure jouissance des activités de loisirs.	- Favoriser la diffusion de l'information en lien avec les activités de loisirs offertes par les différentes municipalités. - Poursuivre le développement d'un site Internet ou d'un portail qui regrouperait les opportunités d'activités de loisirs et autres services offerts aux familles et aux aînés.	√	√	- MRC - Bulletin des Chenaux - Réseau en loisirs de Chenaux - Associations de loisirs - Organismes concernés	√	√	√
Les citoyens ont grandement apprécié de pouvoir profiter de l'entente de partenariat avec le Parc de la rivière Batiscan.	Maintenir cette entente.	- Assurer une reconduction de l'entente de partenariat avec le Parc de la rivière Batiscan. - Produire une définition de ce que constitue un « équipement régional ou collectif » afin de proposer des paramètres qui permettront de financer (ou non) un équipement collectif.	√	√	- Municipalités - Pacte rural - Comité famille - MRC - MRC	√	√	√

VIE COMMUNAUTAIRE

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
Maintien et continuité de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés.	S'assurer du suivi et de la continuité de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés.	- Reconduire un comité de la Politique familiale et Municipalité amie des aînés. - Assurer le maintien du prix Qualité-famille remis lors de la journée de la Famille des Chenaux. - Assurer la rotation de l'organisation de la journée de la Famille dans toutes les municipalités de la MRC et de son financement via une quote-part. - Mandater une ressource professionnelle au suivi du plan d'action de la Politique familiale.	√	√	- MRC - Municipalités	√	√	√
						√	√	√
						√	√	√
						√	√	√

HABITATION

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
Absence de cohésion entre les actions des municipalités et les organisations du territoire en matière d'accueil et rétention des nouveaux arrivants.	Attirer de nouveaux arrivants, incluant les immigrants et favoriser la rétention de nos jeunes, des familles et des aînés.	Favoriser la mise en place d'un comité de concert avec la région afin d'améliorer cette cohésion.	√	√	- Comités familles locaux et RQF - Table locale immigration - Carrefour jeunesse-emploi - MRC des Chenaux - CRÉM	√	√	√
La desserte numérique du territoire est inadéquate.	- Mieux desservir les citoyens déjà présents et ayant recours à Internet pour leur emploi, leurs divertissements, sécurités ou autres.... - Attirer de nouvelles familles à venir s'installer dans notre MRC en offrant des services adéquats à leurs besoins.	- Poursuivre les démarches afin d'avoir accès à la fibre optique sur tout le territoire de la MRC. - Déposer une demande d'aide financière pour réaliser ce projet. - Établir une cartographie de la couverture cellulaire territoriale par les divers fournisseurs de services téléphoniques afin d'améliorer celle-ci.	√	√	- MRC - Municipalités - MAMROT	√	√	√

SÉCURITÉ

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
• Craintes de certains citoyens de contacter les corps policiers (anonymat, suivi des demandes, peur des représailles).	• Que les citoyens se sentent écoutés, respectés et en sécurité dans leurs municipalités respectives. • Faire cheminer les plaintes auprès des autorités policières afin de conserver un milieu sécuritaire.	• Informer la population du cheminement des plaintes afin qu'elle sache clairement à qui s'adresser lorsque le besoin se présente.	√	√	• MRC (comité de sécurité publique) • Municipalités • Sûreté du Québec	√	√	√
• Les personnes âgées ont besoin d'un milieu de vie sécuritaire et rassurant.	• Conserver un programme qui a déjà fait ses preuves.	• Favoriser le maintien du programme PAIR sur le territoire notamment pour une meilleure connaissance de ce programme.		√	• CAB de la Moraine • CAB des Riverains • Secrétariat communautaire des Chenaux • CSSS Vallée-de-la-Batiscan	√	√	√

TRANSPORT

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
• Méconnaissance des services et des ressources en transport sur le territoire de la MRC.	• Promouvoir les services de transport afin d'en avoir une meilleure utilisation. • Assurer un bon suivi sur l'utilisation des services de transports. • S'assurer d'un arrimage entre les divers services de transport pour répondre aux besoins de la population.	• Informer davantage la population de ce service par le biais des journaux municipaux, du Bulletin des Chenaux et autres outils web. • Partager avec la société de transport de Fran-Che-Mont, les résultats de la consultation auprès de la population. • Création (ou maintien) d'un comité transport issu du comité de développement social pour assurer une vigie sur l'utilisation des moyens de transports collectifs sur le territoire. • Proposer un modèle de gouvernance reflétant les préoccupations et les besoins des utilisateurs du transport collectif en parité avec les besoins des utilisateurs du transport adapté.	√	√	• Corporation de transport de Fran-Che-Mont • MRC • Comité famille MRC • SADC • Municipalités • CLD • Comité de développement social des Chenaux	√	√	√





Municipalité de CHAMPLAIN

La municipalité de Champlain offre depuis longtemps à ses citoyens une multitude de services et d'activités, mais les constats des dernières années jumelés à la mise en œuvre du plan d'action 2008-2010 ont donné naissance à de nouveaux projets tels que :

- Achat et aménagement de terrains de soccer;
- Prolongement des services d'égoût et d'aqueduc pour permettre l'établissement d'un nouveau secteur résidentiel;
- Installation de caméras de surveillance;
- Mise à jour d'une pochette de bienvenue aux nouvelles familles;
- Augmentation de la fréquence et de la quantité d'informations aux familles dans le journal municipal;
- Aménagement d'un rond de glace;

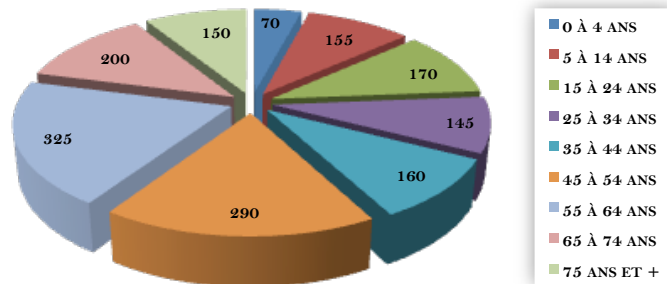


- Soutien à la construction de maisons intergénérationnelles;
- Ajout d'activités pour tous les groupes d'âge dans la fête municipale;
- Installation de tables à langer dans les édifices publics.



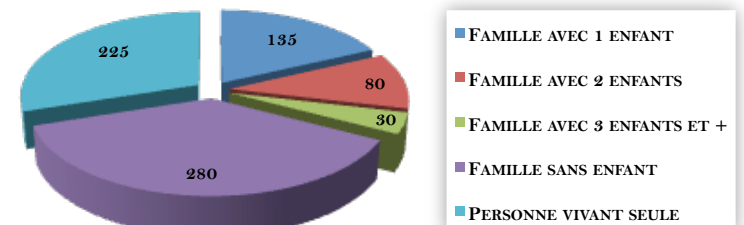
Population en 2011	1 664
Population en 2001	1 623
Variation 2001-2011	+2,5%

Répartition de la population par groupe d'âge (2011)



Âge médian : 49,7 ans.

Répartition des familles (2011)



Incluant 70 familles monoparentales avec 1, 2 ou 3 enfants et +
Incluant 90 personnes de 65 ans et + vivant seules.

Sources : Statistique Canada 2001-2011

Plan d'action - Champlain



INFORMATION ET COMMUNICATION

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
L'information ne circule pas de façon satisfaisante.	Diffuser de l'information plus régulièrement et de façon à ce que les gens y aient accès plus facilement.	- Diffuser le Champlinois une fois par mois. - Mettre en caractère gras les informations importantes et celles s'adressant aux aînés. - Promouvoir le nouveau site web de la municipalité par de la publicité dans le Champlinois et dans le groupe Facebook « Gens de Champlain ».	√	√	- La municipalité - L'administrateur du groupe Gens de Champlain	√	√	√
Les communications ciblées aux nouveaux arrivants ne sont pas distribuées de façon satisfaisante.	S'assurer que tout nouvel arrivant ait en sa possession les informations nécessaires pour favoriser son intégration au milieu.	- Aller porter en main propre une pochette d'informations aux nouveaux arrivants. - S'assurer que les informations sur le site Internet de la municipalité soient toujours à jour. - Mettre à jour les documents contenus dans ladite pochette : (services municipaux, organismes/comités, etc.).	√	√	- Municipalité - Le comité PFM et MADA	√	√	√

LOISIRS ET CULTURE

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
Manque de diversité dans l'offre d'activités et dans les horaires proposés.	Offrir une large palette d'activités culturelles, sportives et de loisirs à des heures convenant à l'emploi du temps des gens.	- Offrir des activités de jour. - Augmenter les heures d'ouverture de la bibliothèque. - Favoriser la tenue d'événements. - Promouvoir des activités ponctuelles autres que des cours en groupe. Exemple : voyages organisés, soirées cinéma, randonnée en vélo, soirée de jeux (échec, poker, etc.), pique-nique familial, spectacles, conférences, ateliers.	√	√	- Service des loisirs - Comité de la bibliothèque - Comité culturel	√	√	√
Pas de réponse aux besoins d'activités pour ados et manque d'activités ciblées pour les aînés.	Offrir des services qui tiennent compte des besoins de chaque groupe d'âge.	- Mettre en place un comité composé d'au moins un représentant des jeunes familles, un jeune et un aîné, qui sauront évaluer les vrais besoins et intérêts des divers groupes d'âge. - Mettre sur pied un horaire d'activités pour chaque groupe d'âge répondant à leur réalité. - Organiser des activités dans le cadre de la journée nationale pour les aînés le 1^{er} octobre de chaque année. - Organiser des activités dans le cadre de la semaine québécoise des familles en mai de chaque année.	√	√	- Comité des loisirs - Comité PFM - Comité culturel - Âge d'or	√	√	√
Manque d'achalandage aux cours et activités déjà offerts (cours en groupe, fête de l'hiver, brunch...).	- Adopter des mesures en vue de maximiser l'utilisation des infrastructures récréatives existantes et augmenter le niveau de participation. - Inciter la participation aux activités.	- Retour du soccer (achats d'équipements pour compléter les installations du terrain) et se joindre à l'Association du soccer des Chénoux. - Retour de la balle molle et se joindre à l'Association locale. - Animer la bibliothèque par des activités touchant les familles et les aînés : (heure du conte, exposition, conférences, atelier, formations, etc.). - Favoriser la participation des gens des municipalités avoisinantes en offrant des activités originales et qui ne se retrouvent pas ailleurs. - S'assurer que la publicité des activités soit faite avant celle de la ville de Trois-Rivières pour ainsi favoriser les inscriptions dans notre municipalité ou MRC. - Aménager la patinoire libre en anneau de glace pour permettre une meilleure circulation et y ajouter de la musique.	√	√	- Municipalité - Regroupement de soccer - Comité des loisirs - MRC	√	√	√

VIE COMMUNAUTAIRE

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
Les services de proximité sont défaillants ou absents. Les citoyens souhaitent le retour de différents commerces.	Faciliter l'implantation d'une coopérative.	Offrir un soutien technique et financier dans le développement des différentes phases du projet.	√	√	- Municipalité - Comité de la coopérative	√	√	
Il est difficile de stimuler la population, de créer un sentiment d'appartenance, d'augmenter la participation.	- Inciter les gens à s'engager dans leur communauté. - Favoriser les liens intergénérationnels. - Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance. - Favoriser l'intégration des gens susceptibles d'être laissés de côté (personnes handicapées ou ayant des besoins spéciaux, travailleurs immigrants, aînés).	- Déposer dans la pochette des nouveaux arrivants une invitation à s'investir dans sa municipalité. - Organiser la fête des voisins. - Organiser une campagne de recrutement pour les bénévoles. - Appuyer techniquement le comité des loisirs dans l'élaboration d'activités rassembleuses. - Permettre aux enfants ayant des besoins spéciaux d'intégrer les camps de jours de la municipalité en offrant un appui administratif dans la demande de subventions.	√	√	- Municipalité - Service des Loisirs - Comité de la PFM et MADA	√	√	√
Peu de suivi de la Politique familiale durant les années effectives du plan d'action.	Assurer un suivi à la politique et au plan d'action.	- Reconduire un comité de la PFM et MADA afin d'en assurer le suivi. - À la fin de chaque année, vérifier les actions qui ont été posées et faire des ajustements si nécessaire. - À la fin du mandat du plan d'action (2014-2016), vérifier la satisfaction des citoyens en effectuant un sondage.	√	√	- Municipalité - Comité de la PFM	√	√	√

VIE COMMUNAUTAIRE (suite)								
Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
• Il manque de supports pour les vélos dans les endroits comme le bureau municipal, le quai, le terrain de la fabrique.	• Fournir un environnement physique propice aux saines habitudes de vie, soit l'activité physique.	• Installer plus de supports à vélo.	√	√	• Municipalité	√		
• Il n'y a qu'une table à langer à la salle communautaire. Il serait souhaitable d'avoir une table à langer au sous-sol de la salle (patin, parc, fêtes, cuisine collective) puisque le haut n'est pas toujours ouvert.	• Poursuivre les installations afin de fournir des installations sanitaires satisfaisantes pour les familles avec jeunes enfants.	• Installer une table à langer au sous-sol de la salle communautaire et une à la bibliothèque. • Reconduire la subvention pour l'achat de couches lavables.	√		• Municipalité	√		
			√		• Municipalité	√	√	√

HABITATION								
Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
• Les incitatifs fonctionnent, mais il faut poursuivre nos actions afin de garder nos gens dans notre municipalité.	• Retenir nos familles et nos aînés déjà installés dans la municipalité. • Attirer davantage de familles.	• Maintenir les subventions pour les nouvelles constructions. • Faire connaître le règlement qui permet l'établissement de constructions intergénérationnelles. • Maintenir l'étalement des paiements de taxes	√	√	• Municipalité	√	√	√

SÉCURITÉ

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
Vitesse trop élevée au village ainsi qu'à l'extérieur du village. Les gens craignent de circuler à vélo et à pied.	Diminuer la vitesse au volant dans notre municipalité.	- Mettre des pancartes ou des passages piétons aux intersections et aux endroits achalandés. - Faire les représentations nécessaires pour la mise en place de zones scolaires sur les routes 138 et 359. - Faire les représentations afin d'étendre les zones de 50 km et celles de 70 km. - Faire une demande de présence policière accrue.	√	√	- Municipalité - Comité PFM	√	√	√
Améliorer la sécurité sur la piste cyclable dans le village.	Aménager un espace sécuritaire au centre du village pour circuler à vélo.	- Lors de travaux, prévoir des parcours pour piste cyclable sur les rues appartenant à la municipalité. - Pour les rues gérées par le ministère des Transports, faire des représentations afin de prévoir des pistes cyclables sécuritaires durant la période des travaux. - Construire une piste cyclable qui longe la 359 de façon sécuritaire.	√	√	Municipalité			√ √

TRANSPORT

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
Méconnaissance du service de transport collectif de la MRC.	Informar les gens de l'existence de ce service, des horaires, des coûts, etc	- Augmenter la publicité. - Faire des représentations auprès du service pour adapter les horaires aux réels besoins des usagers.	√	√	- Comité PFM - MRC - Service des transports	√	√	√

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT								
Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
Les citoyens aimeraient avoir plus d'espaces verts, d'aires de pique-nique et d'infrastructures de loisir.	Poursuivre l'aménagement des parcs et des infrastructures municipales qui répondront mieux aux besoins des familles et des aînés.	- Planter des arbres. - Offrir un arbre à chaque nouvel arrivant. - Décentraliser les installations en aménageant un parc et/ou aire de pique-nique, par exemple sur le terrain rue Nouvelle Vague, près du fleuve et faire connaître le site. - Améliorer l'aménagement du parc des aînés en y ajoutant une table à pique-nique et faire connaître ses installations. - Aménager un parcours santé pour les aînés à proximité du parc et des jeux d'eau. - Ajouter une aire de pique-nique adjacente aux jeux d'eau.	√	√	- Municipalité - Comité PFM	√	√	√
Il n'y a pas de politique environnementale.	Mettre sur pied un comité environnemental responsable du respect des espaces verts, de l'environnement et du patrimoine naturel.	- Faire un suivi sur l'application des règlements municipaux en lien avec l'environnement. - Instaurer des activités à caractère environnemental dans la programmation culturelle et sociale. - Augmenter l'information diffusée auprès des familles sur les « méthodes vertes ». - Organiser des activités de préservation écologique comme le nettoyage des berges, les corvées, la plantation d'arbres et de fleurs, etc., et inciter les familles et les aînés à y participer. - Offrir gratuitement 50 barils par année à la population pour la récupération de l'eau de pluie.	√	√	- Municipalité - Comité PFM - Comité environnement	√	√	√
Les lieux publics ne sont pas propices au recyclage.	Mise en place d'équipements pour favoriser le recyclage dans les lieux publics et lors d'événements spéciaux.	Installation de poubelles pour cueillette sélective au quai, au parc et au centre communautaire.	√	√	Municipalité	√		

SERVICES MUNICIPAUX

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables et partenaires	Échéancier		
			Famille	Aîné		2014	2015	2016
Lenteur dans la transmission des avis par la poste.	Rendre accessibles plus rapidement les différents avis émis par la municipalité.	- Une Info lettre par envoi automatisé sera accessible sur le nouveau site web de la municipalité. - Voir à la faisabilité de mettre en place un service de téléphonie automatisé.	√	√	Municipalité	√	√	√



Remerciements

La production de cette Politique familiale et de tous les plans d'action qui y sont reliés a nécessité l'engagement et les efforts d'une grande quantité de personnes. La MRC des Chenaux remercie toutes les personnes qui ont collaboré, de près ou de loin, à cette démarche collective.

La MRC tient à remercier tout particulièrement le ministère de la Famille et des Aînés pour le soutien financier accordé ainsi que la contribution des 10 municipalités de la MRC des Chenaux.

Merci à tous les responsables des questions familiales et aînées qui ont mis temps et convictions pour faire avancer la cause des familles dans leur milieu et ont rempli un rôle important de leader auprès de leur « comité famille » et de leur conseil municipal.

Merci aux membres du « comité famille MRC » qui tout au long de la démarche ont démontré engagement et passion.

Merci à tous les membres des « comités famille et aînés » municipaux, ces bénévoles qui n'ont pas hésité à prendre du temps au bénéfice de la collectivité et se sont engagés à poursuivre leur participation au sein du comité pour assurer le suivi de la politique.

Merci aux membres des conseils municipaux, au personnel des municipalités et aux partenaires qui ont appuyé l'élaboration de cette nouvelle Politique familiale.

Merci à Sylvain Lavoie, consultant en statistique pour son support technique dans la compilation informatique des milliers de données accumulées lors du sondage auprès de la population.

Merci à Monique Landry qui a initié cette démarche du renouvellement de la Politique familiale en tant que coordonnatrice et qui s'est rendue disponible par la suite, pour partager généreusement ses connaissances.

Merci à Yvan Magny, coordonnateur à l'aménagement du territoire de la MRC des Chenaux pour son expertise en matière de vulgarisation des statistiques.

Merci à Lionel Arseneault, agent de développement rural pour le CLD de la MRC des Chenaux pour ses précieux conseils concernant le territoire de la MRC en regard des différents organismes et services offerts.

Pour terminer, un merci spécial au Carrefour Action Municipal Famille (CAMF) pour son soutien tout au cours de ces 18 mois, entre autres par la présence de ses accompagnateurs, M. Jacques Lizée et M. Sylvain Héneault, si généreux en conseils et encouragements.



La Politique familiale de la MRC des Chenaux a été adoptée par le conseil le 19 juin 2013

Membres du conseil des maires de la MRC des Chenaux

M. RAYMOND BEAUDRY, maire de la municipalité de Champlain

M. PIERRE BOUCHARD, maire de la municipalité de
Notre-Dame-du-Mont-Carmel

M. GÉRARD BRUNEAU, maire de la municipalité de
Saint-Maurice et préfet de la MRC

M. CHRISTIAN FORTIN, maire de la municipalité de Batiscan

M. CHRISTIAN GENDRON, maire de la municipalité de
Sainte-Genève-de-Batiscan

M. MICHEL GROSLEAU, maire de la municipalité de
Saint-Prosper-de-Champlain

M. ALAIN GUILLEMETTE, maire de la municipalité de Saint-Stanislas

M. YVON LAFOND, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade

M. JEAN-CLAUDE MILOT, maire de la municipalité de
Saint-Luc-de-Vincennes

M. GUY VEILLETTE, maire de la municipalité de Saint-Narcisse,
préfet suppléant et maire responsable des questions familiales

Crédits

Coordination, recherche et rédaction : **FRANÇOISE BOUCHARD**

Graphisme : **LE GRAPHEUR**

Révision de texte : **MARTINE COUTURE, ANDRÉE FORGET**

Production : **LA MRC DES CHENAUX**, juillet 2013



Politique familiale, et des aînés – MRC des Chenaux



La MRC des Chenaux...

*passionnément famille
et amie des aînés !*



MRC des Chenaux

630, rue Principale
Saint-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0
Téléphone : 819 840-0704
Télécopieur : 819 295-5117
www.mrcdeschenaux.ca

